



Entreprises minières Globex inc.

« Chez nous en Amérique du Nord »

54 398 852 actions ordinaires en circulation

Le 3 octobre 2019

Globex commence un programme de décapage, d'échantillonnage et de forage sur la propriété Francoeur/Arntfield Gold Mines

Rouyn-Noranda, Québec, Canada. ENTREPRISES MINIÈRES GLOBEX INC. (GMX – Bourse de Toronto, G1MN – Bourses de Francfort, Stuttgart, Berlin, Munich, Tradegate, Lang & Schwarz et GLBXF – International OTCQX aux É.-U.) est heureuse d'informer ses actionnaires que suite aux travaux soutenus de compilations, de prospection et de cartographie, Globex a entrepris du décapage sur différents secteurs de la propriété Francoeur/Arntfield. Un des secteurs en particulier qui sera buché, décapé et lavé à haute pression est adjacent au décapage de la zone aurifère 450 travaillée l'an passé. Le décapage agrandira la zone auparavant exposée ayant retournée de bonnes valeurs en rainures incluant **7,04 g/t Au sur 9,50 m** (voir le communiqué de presse de Globex daté du 16 octobre 2018). Un autre secteur, celui-là au sud de la zone aurifère Francoeur # 8 sera également décapé et lavé. L'échantillonnage ponctuel par Globex dans ce secteur a retourné des valeurs telles que **25,41 g/t Au, 13,06 g/t Au, 11,45 g/t Au, 5,93 g/t Au and 2,67 g/t Au** (Note: L'échantillonnage ponctuel est sélectif par nature et ne représente pas la teneur moyenne). Une fois les décapages lavés et cartographies, de l'échantillonnage par rainures sera effectué.

Simultanément aux travaux de décapage, Globex a entrepris un programme de forage. Les cibles sélectionnées pour ce programme vérifieront le potentiel en faible profondeur sous la zone aurifère 450, ainsi que le potentiel près de la surface de la projection d'une épaisse zone aurifère indiquée dans les forages historiques. Les forages testeront à deux endroits de fortes anomalies de polarisation provoquée révélées lors d'un récent levé et pouvant correspondre à l'extension ouest du South Shear. Finalement, les forages cibleront un secteur entre les puits #1 et #2 de la Mine Arntfield, lequel suite aux tranchées historiques suggèrent la présence de deux horizons minéralisés au lieu d'un seul. Les valeurs dans les tranchées historiques sont les suivantes:

Tranchées historiques - Valeurs aurifères
10,61 g/t Au sur 1,52 m et 6.53 g/t Au sur 1,52 m
6,86 g/t Au sur 3,76 m
6,63 g/t Au sur 5,49 m
9,60 g/t Au sur 3,05 m
7,20 g/t Au sur 2,13 m
8,40 g/t Au sur 10,36 m
14,93 g/t Au sur 0,71 m
15,97 g/t Au sur 2,13 m
8,86 g/t Au sur 2,44 m

Sources: Plan des tranchées et des forages Francoeur-Arntfield Zone Minéralisée, 1927, GM 6148 et carte de Arntfield Gold Mines Ltd. (non datée).

Autre nouvelle

Globex annonce la conclusion d'une convention d'option avec Duparquet Assets Ltd. (« DAL ») et Géoconseils Jack Stoch Ltée (« GJSL ») aux termes de laquelle GJSL a le droit de souscrire à des actions supplémentaires de DAL en cas de changement de contrôle de Globex, telle que cette expression est définie dans la convention d'option. À l'heure actuelle, Globex et GJSL sont chacune propriétaires de 50 % des actions émises et en circulation de DAL. GJSL est contrôlée par Jack Stoch, le président et chef de la direction ainsi qu'un administrateur de Globex. DAL est propriétaire de la propriété Duquesne Ouest et Ottoman située dans le canton de Duparquet, dans le nord-ouest du Québec. Les administrateurs indépendants de Globex ont approuvé la convention d'option.

La convention d'option constitue une opération avec une personne apparentée au sens du Règlement 61-101 sur les mesures de protection des porteurs minoritaires lors d'opérations particulières (le « Règlement 61-101 »), mais elle est dispensée des exigences d'évaluation officielle et d'approbation des porteurs minoritaires du fait que ni la juste valeur marchande de l'option ni la juste valeur marchande de la contrepartie de l'option ne dépassent 25 % de la capitalisation boursière de Globex. Globex n'a pas déposé de déclaration de changement important relativement à la convention d'option au moins 21 jours avant sa signature, tel que l'exige le Règlement 61-101, car la décision de conclure la convention d'option n'avait pas été prise à ce moment-là.

Ce communiqué de presse a été rédigé par Jack Stoch, géo., Président et chef de la direction et Pierre Riopel, Géo. et Directeur de l'exploration de Globex, en leurs capacités de « personnes qualifiées » conformément à la norme NC 43-101.

«We Seek Safe Harbour.»

Emetteur privé étranger 12g3 – 2(b)
Numéro CUSIP 379900 50 9
Numéro LEI 529900XYUKGG3LF9PY95

Pour de plus amples informations :

Jack Stoch, P.Géo., Dir. Acc.
Président et Chef de la direction
Entreprises minières Globex inc.
86, 14e Rue
Rouyn-Noranda, Québec (CANADA) J9X 2J1

Tél : 819.797.5242
Télé : 819.797.1470
info@globexmining.com
www.globexmining.com

Énoncés prospectifs : Outre des données historiques, le présent communiqué de presse peut contenir certains « énoncés prospectifs ». Ces énoncés peuvent comporter un certain nombre de risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats réels, le niveau d'activité et le rendement diffèrent de façon importante des attentes et des projections d'Entreprises minières Globex inc. (« Globex »). Il n'est pas possible de garantir que les événements prévus dans les énoncés prospectifs se produiront ni, s'ils le font, quels avantages Globex en tirera. Une analyse plus détaillée des risques figure dans la notice annuelle déposée par Globex sur SEDAR à www.sedar.com.